

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 10 février 2023

### FONDS VERT

#### Lancement du fonds d'accélération de la transition écologique en Guyane

Annoncé par la Première Ministre Élisabeth Borne le 27 août dernier, **le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « Fonds Vert »**, aidera les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer la transition écologique dès le premier trimestre 2023. Il est doté de 2 milliards d'euros à l'échelle nationale.

En Guyane, ce Fonds permettrait de déployer près de 9 millions d'euros pour les projets des collectivités territoriales en faveur du développement durable. Ces projets favorisent notamment l'adaptation au changement climatique autour de trois axes :

- **Renforcer la performance environnementale**, notamment par la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la valorisation des bio-déchets ou encore la rénovation de l'éclairage public. Le but est de générer au moins 40% d'économies d'énergie par rapport à 2010 tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- **Adapter les territoires au changement climatique** en améliorant notamment la prévention des risques naturels, tels que les risques inondations et en adaptant les communes au recul du trait de côte.
- **Améliorer le cadre de vie**, en accompagnant la [stratégie nationale biodiversité 2030](#), en facilitant le covoiturage ou en développant une meilleure qualité de l'air dans les zones urbaines.

L'appel à projets est ouvert en ligne depuis le 1er février sur le site Aides-territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>.

Les dossiers seront instruits et examinés localement. Les collectivités sont invitées à déposer leurs dossiers sur le site dédié (via Aides-Territoires). Un premier examen des projets sera réalisé à partir du 15 mars 2023. Les dossiers pourront ensuite être déposés jusqu'au 30 mai, date prévisionnelle de clôture de l'appel à projets.

Les informations sur les mesures et les conditions de candidature sont disponibles sur : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>.

***M. Thierry QUEFFELEC, Préfet de la Guyane, se félicite de l'ouverture de ce fonds qui permettra de financer des projets à forte ambition écologique et soutiendra les collectivités dans leurs actions en faveur du cadre de vie, de la prévention des risques et d'une meilleure efficacité énergétique.***

#### Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

[communication@guyane.pref.gouv.fr](mailto:communication@guyane.pref.gouv.fr)

[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)